

FICHE DE POSTE

INTITULE		
Chargé(e) de mission professionnels de santé médicaux		
Familles professionnelles	Conception, promotion et mise en œuvre des politiques et dispositifs d'intervention	Santé
Correspondances RIME	FP2EPP04	FP2AFS01
Correspondances UCANSS	Néant	Néant
Emplois types	Pilote opérationnelle/opérationnel de dispositif ou de projet	Conseiller technique pour les professions de santé
Quotité	1 ETP	

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI		
ETAT – Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Inspecteur de l'action sanitaire et sociale/Attaché d'administration Grade : Groupe RIFSEEP : 3	
Contrat de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 1 an renouvelable	
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>	
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>	Niveau : 5B

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet - ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin - EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet - ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT-LO

DIRECTION	Appui à la performance (AP)
POLE	Professionnels de santé (PS)

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'appui à la performance est une direction transversale de l'ARS structurée autour de 3 pôles :

- un pôle des professions de santé, chargé de piloter et de coordonner les dispositifs d'appui régionaux dans le champ des professionnels médicaux et non médicaux
- un pôle qualité / performance, chargé de piloter et de coordonner les dispositifs d'appui à la performance, à la qualité et aux ressources humaines des établissements de santé
- un pôle accompagnement aux organisations innovantes, chargé de piloter et de coordonner les dispositifs relatifs à la stratégie numérique et à l'innovation en santé de la région

Le pôle des professions de santé est composé de deux cellules : une, en charge des professions médicales et une autre en charge des professions non médicales. Il assure notamment les missions suivantes :

- gestion et supervision, en lien avec les Unités de formation et de recherche (UFR) Santé des universités de Caen et de Rouen, de l'internat en médecine et en pharmacie ;
- mise en œuvre des politiques relatives aux actions liées à l'amélioration de la démographie médicale (post-internat, tour de recrutement, primes d'exercice, cliniciens hospitaliers, chef de clinique en médecine générale,...) ;
- expertise en matière de statuts hospitaliers médicaux et gestion des dossiers et commissions réglementaires (procédure d'autorisation d'exercice, concours de PH, comités médicaux, commission régionale paritaire...) ;
- élaboration d'un diagnostic partagé sur la démographie des professions de santé normands pour les professions médicales et non médicales ;
- pilotage et coordination des instituts de formation des professionnels non médicaux de la région Normandie : 15 formations (aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier, d'infirmier, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire, d'infirmier de puériculture, de cadre de santé, d'ergothérapeute, de masseur kinésithérapeute, de manipulateur en radiologie médicale, de psychomotricien, de pédicure-podologue, d'audioprothésiste* et d'orthophoniste), réparties sur 30 sites .
- gestion technique et administrative de l'ensemble des professions non médicales soumises à enregistrement ou déclaration auprès de l'Agence (professionnels ADELI (2500 par an), tatoueurs-perceurs (près de 400), préleveurs sanguins, psychothérapeutes,...).

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 0

Activités principales :

- Assurer la coordination des travaux relatifs à la démographie des professionnels de santé dans la région.
- Proposer des outils et indicateurs de suivi sur les thématiques relatives à la démographie des professions de santé médicaux.
- Contribuer à la gestion de l'internat, notamment la phase de consolidation (Docteurs Juniors).
- Contribuer à l'harmonisation des dispositifs d'attractivité des professionnels de santé de l'internat au post internat.
- Animer le réseau des directions des affaires médicales des établissements de santé (politique médicale des GHT, GPMC, recrutements médicaux etc.).
- Contribuer aux travaux relatifs au développement de l'odontologie en Normandie.
- Mener des enquêtes régionales sur le champ des professionnels de santé médicaux.

Activités annexes :

- Expertise et conseil auprès des établissements de santé.
- Assurer une veille juridique et réglementaire sur le champ de compétences du pôle.
- Autres missions confiées par le responsable du pôle, en fonction de l'actualité et des besoins.

Interlocuteurs et partenaires :

En interne :

- * La direction générale
- * La direction de l'offre de soins
- * Les directeurs départementaux et délégués territoriaux
- * La mission démocratie sanitaire

En externe :

- * Directions des établissements de santé
- * Professionnels de santé
- * Instituts de formations paramédicales
- * Universités de médecine et de pharmacie
- * Ordres professionnels et unions régionales professionnelles

Liens hiérarchiques :

Sous l'autorité du responsable du pôle des professions de santé.

Spécificités du poste / contraintes :

Déplacements réguliers en réunions extérieures sur l'ensemble de la région Normandie.
Interlocuteurs institutionnels multiples.
Déclaration publique d'intérêt (DPI)
Participation aux astreintes administratives

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel, administratif, économique, social et technique		X		
Réglementation des professions de santé et des dispositifs de formation initiale et continue		X		
Modalités de délivrance des diplômes relevant du champ du champ d'exercice professionnel		X		
Connaissances générales en matière de besoins de santé et d'organisation des soins		X		
Politiques sanitaires		X		
Droit de la formation		X		
Droit du contentieux		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Anticiper des besoins futurs		X		
Formuler des objectifs généraux de formation		X		
Promouvoir les dispositifs de formation		X		
Maîtriser les processus de gestion des formations professionnelles		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux		X		
Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Faire preuve d'autorité et de leadership		X		
Faire preuve d'adaptation professionnelle		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		

CONTACTS
Pôle Développement RH – Tél. : 02.32.18.31.42 – 02.32.18.26.61 – 02.32.18.31.57
DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION
Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 10 septembre 2021 au plus tard à ars-normandie-candidature@ars.sante.fr